

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL
n° 429/45/03

Séance du 18 octobre 2018

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	22	27
Pour	Contre	Abstentions
27	0	0

Date de la Convocation
11 octobre 2018

Date d'affichage
19 octobre 2018

Objet de la délibération

L'an Deux Mille Dix-Huit,

Le Dix-huit Octobre, à vingt heures.

Le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire,

Réuni au nombre prescrit par la loi,

En salle de réunion de la Mairie de SAINT-NABORD,

Sous la Présidence de Monsieur Daniel SACQUARD, Maire.

Monsieur HUGUENIN a été nommé secrétaire.

Présents : D. SACQUARD - P. DOUCHE - R. WARY - F. BRENON - P. MEUNIER - J. BALLAND - P. GEORGES - C. CHARRIERE - O. MANGEL - F. FEHRENBACHER - M. GROSJEAN - C. ARNOULD - F. CLAUDEL WAGNER - C. THIRIAT - C. BAUER - S. HUGUENIN - V. AUDINOT - C. BABEL - P. ARNOULD - R. POIREL - S. GRANDJEAN - P. NOURDIN.

Absents : M.-C. LOPEZ pouvoir à P. MEUNIER - S. DEMURGER pouvoir à C. ARNOULD - D. VINCENT pouvoir à V. AUDINOT - L. GESTER pouvoir à S. GRANDJEAN - N. VILLAUME pouvoir à C. BABEL.

Sur proposition de la Commission des Finances du 08 octobre 2018 et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- FIXE le tarif du raccordement au réseau d'assainissement pour l'année 2019 ainsi qu'il suit :

Raccordement sans fourniture de la boîte de branchement par le demandeur (art. 39 du règlement de service) :	1 050,00 euros hors TVA
Raccordement avec fourniture de la boîte de branchement par le demandeur (art. 39 du règlement de service) :	700,00 euros hors TVA

- FIXE le tarif du droit d'accès au réseau d'eau pour l'année 2018 ainsi qu'il suit :

Droits d'accès ou de raccordement aux réseaux (art. 26 du règlement de service) :	700,00 euros hors TVA
---	-----------------------

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour mettre en recouvrement ces produits sur les budgets correspondants ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces y relatives.

Le 19 octobre 2018
Et la publication ou notification
Le 19 octobre 2018



Pour extrait, hors détail des débats éventuels, certifié conforme,
SAINT-NABORD le 19/10/2018

Le Maire de SAINT-NABORD,
Daniel SACQUARD.

